

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 avril 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

Préavis 09-2014 Parking du Pré de la Tour - Restructuration des crédits/obligations hypothécaires

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 09-2014 du 26 mars 2014,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

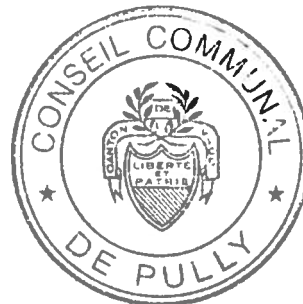
1. D'autoriser la Municipalité à signer un nouveau contrat d'emprunt hypothécaire en faveur du Parking Pré de la Tour SA pour le somme maximale de CHF 512'000.00 servant au remboursement de l'emprunt obligataire de CHF 512'000.00 venant à échéance le 29 mai 2014.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire


Pierre ZAPPELLI




Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 1^{er} mai 2014